

## *Séance du Conseil Municipal*

*en date du*

*9 mars 2020*

*L'an deux mil vingt et le neuf du mois de mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René VALORGE, Maire.*

*Présents : M. VALORGE René, M. DEMURGER Jean-François, Mme BAULAND Eliane, M. DUBUIS Jérôme, Mme DANJOUX Laëtitia, M. BERAUD Cédric, Mme CARRENO Mercedes, M. BESACIER Jean-Luc, M. BAIZET Patrick, Mme PLAINARD Delphine, Mme BOYER Gaëlle, M. SIMON, Pascal Mme VERCHERE Simone, Mme CHAUDAGNE Suzanne, M. MURARD Franck*

*Secrétaire de séance : M. DUBUIS Jérôme*

### **I. COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS EXTERIEURES**

#### **➤ *Micro-crèche « les P'tits Loups »***

Laëtitia DANJOUX fait le compte-rendu de l'assemblée générale de la micro-crèche.

Elle précise que cette structure associative compte 5 salariés en CDI. Le taux de remplissage qui est en légère baisse sur l'année dernière s'élève à 69 %. La micro-crèche peut accueillir 10 enfants, avec une place exceptionnelle supplémentaire, avec un tarif de garde tout compris (couches compostables fournies) à hauteur de 6,75 € par heure. Elle fait le point sur les activités proposées et sur les projets en cours. Un projet associatif est en préparation dans le cadre des 10 ans de la micro-crèche.

Le bilan financier présente un excédent de 6 966 €. Des investissements sont prévus, notamment l'installation de stores et la réfection de la cour avec la pose d'un gazon synthétique.

#### **➤ *Conseil d'Ecole***

Laëtitia DANJOUX relate la réunion du Conseil d'Ecole qui s'est tenue le 20 février dernier. Elle relaye la demande des représentants des élèves au Conseil d'Ecole pour la mise en place de panneaux sur le parking de l'école Route de Mars incitant les parents d'élève à ralentir.

Elle présente les prévisions d'effectifs qui se montent à 117 élèves pour la rentrée 2020 contre 123 élèves inscrits à ce jour, en raison du départ de 18 CM2 au collège. Un nombre important de départs en 6<sup>ème</sup> est de nouveau prévu pour la fin de l'année scolaire 2020-2021.

Elle fait part des projets pour la fin d'année scolaire, avec une sortie de 2 jours au lac des Sapins à Cublize pour les classes de CE2 - CM1 -CM2, et la participation au Festival Ciné Court.

➤ *Plan Climat Air Energie Territorial*

Jérôme DUBUIS fait le bilan de la dernière réunion du groupe de travail PCAET. Il rappelle que l'objectif de ce plan est de mener des actions pour réduire les gaz à effet de serre et les consommations d'énergie.

Il fait le point sur l'avancement de la démarche et des actions déjà mises en œuvre et celles restant à conduire. Ainsi une expérimentation va démarrer en juin avec le TIL-Vélo permettant aux usagers d'utiliser le vélo et le bus alternativement pour des trajets domicile-travail par exemple, avec des consignes à vélo proches des arrêts de bus. Une matérialisation d'une aire de covoiturage est également à l'étude à Vougy au carrefour des 3 moineaux.

➤ *Assemblée générale du SIEVES*

René VALORGE fait un retour sur l'assemblée générale du Syndicat des Eaux de la Vallée du Sornin, consacrée au vote du compte administratif et du budget. Il fait état de la bonne situation financière du syndicat qui présente un excédent de clôture de 1.1M€ permettant de dégager une capacité d'autofinancement pour l'important programme de travaux prévus.

L'ensemble des réservoirs vont faire l'objet de vidanges et reprise de l'étanchéité, dont le réservoir des Avaizes et pour certains d'une augmentation de volume. La présidente et le bureau ont été félicités pour leur implication et saine gestion plaçant le syndicat dans une dynamique de travaux de renouvellement conséquent de son patrimoine, en maintenant un juste prix de l'eau.

## II. FINANCES

René VALORGE présente au conseil municipal les résultats de l'exercice 2019 en détaillant les sections de fonctionnement et d'investissement du budget communal et du budget annexe du service assainissement

➤ *Compte Administratif 2019 Budget Communal et affectation du résultat*

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal approuve, sous la présidence de Jean-François Démurger 1<sup>er</sup> adjoint, le compte administratif 2019 du budget communal qui se résume ainsi :

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
Résultat de l'exécution	Recettes	927 946,87 €	716 381,33 €	1 644 328,20 €
	Dépenses	714 852,28 €	584 674,34 €	1 299 526,62 €
Solde d'exécution		213 094,59 €	131 706,99 €	344 801,58 €
Résultat reporté n-1		29 915,91 €	- 256 051,98 €	- 226 136,07 €
Total		243 010,50 €	- 124 344,99 €	118 665,51 €
Restes à réaliser	RAR Recettes	- €	118 808,00 €	118 808,00 €
	RAR Dépenses	- €	38 007,27 €	38 007,27 €
Solde des restes à réaliser			80 800,73 €	80 800,73 €
Résultat cumulé		243 010,50 €	- 43 544,26 €	199 466,24 €

Compte tenu du résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 243 010,50 € et du déficit d'investissement d'un montant de 124 344,99 €, des restes à réaliser d'investissement de 80 800,73 € le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

-d'affecter en recettes d'investissement au compte 1068 la somme de 43 544,26 € afin de combler le déficit de la section d'investissement

-de reporter en recettes de fonctionnement au compte 002 la somme de 199 466,24€

➤ *Compte administratif 2019 Budget annexe Assainissement*

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal approuve, sous la présidence de Jean-François Démurger 1<sup>er</sup> adjoint, le compte administratif 2019 du budget annexe Assainissement qui se résume ainsi :

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
Résultat de l'exécution	Recettes	83 613,29 €	57 331,29 €	140 944,58 €
	Dépenses	67 353,84 €	63 440,95 €	130 794,79 €
Solde d'exécution		16 259,45 €	- 6 109,66 €	10 149,79 €
Résultat reporté n-1		7 125,41 €	- 5 229,66 €	1 895,75 €
Total		23 384,86 €	- 11 339,32 €	12 045,54 €
Restes à réaliser	RAR Recettes	- €	- €	- €
	RAR Dépenses	- €	- €	- €
Solde des restes à réaliser			- €	- €
Résultat cumulé		23 384,86 €	- 11 339,32 €	12 045,54 €

Compte tenu du résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 23 384,86 €, et du déficit d'investissement d'un montant de 11 339,32 €, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

-d'affecter en recettes d'investissement au compte 1068 la somme de 11 339,32 € afin de combler le déficit de la section d'investissement

-de reporter en recettes de fonctionnement au compte 002 la somme de 12 045,54 €

➤ *Ouverture anticipée de crédits en investissement au BP 2020 Assainissement*

René VALORGE rappelle au Conseil Municipal que le vote du budget interviendra après les élections municipales, la date limite étant fixée cette année au 30 avril.

Aussi afin de faire face à des dépenses nécessaires avant cette date, il propose au Conseil Municipal d'augmenter de 5 000 € l'ouverture de crédits en section d'investissement pour le budget assainissement prévue au conseil municipal de février.

Le Conseil Municipal approuve cette ouverture anticipée de crédits en investissement avant le vote du BP 2020 à hauteur de 5 000 € supplémentaire pour le budget assainissement, qui porte cette ouverture à un montant total de 10 000 €.

### **III. REGULARISATIONS FONCIERES RUE DU SORNIN ET QUARTIER DEMURGER**

#### ***➤ Cession de ténements à l'euro symbolique***

René VALORGE rappelle au conseil municipal qu'il avait acté le principe de cession de délaissés de voirie rue du Sornin et quartier Démurger, à l'euro symbolique. Le géomètre ayant acté les surfaces précises, il propose de céder à M David Collot rue du Sornin une surface de 3a44ca et à M Louis Démurger quartier Démurger une surface de 1a76ca, à l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve ces deux cessions et dit qu'elles seront validées par acte administratif.

#### ***➤ Mise à disposition d'un agent de la mairie de Belmont***

René VALORGE propose au conseil municipal de faire appel à un agent de la mairie de Belmont compétent pour la rédaction des actes administratifs des cessions qu'il vient d'approuver.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition et valide la convention passée avec la mairie de Belmont pour la mise à disposition de cet agent.

Le Maire

René VALORGE